

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2006-253 DU 2 JUIN 2006

Chargeant Monsieur Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'intérim de Monsieur Alexandre K. DOSSOU, Ministre Délégué chargé des Transports, des Travaux Publics et de l'Urbanisme auprès du Président de la République pour compter du lundi 29 mai 2006.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le Décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 29 mai 2006, Monsieur Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature est chargé de l'intérim du Ministre Délégué chargé des Transports, des Travaux Publics et de l'Urbanisme auprès du Président de la République pendant l'absence de Monsieur Alexandre K. DOSSOU.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 2 juin 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2- CES 2 – HAAC 2 – MDCTTPU-PR 4 – SGG 4 – AUTRES MINISTERES 2 1 – DEPARTEMENTS 12 – JORB 1.